

FICHE DE POSTE

Ministère de la justice

Direction des services judiciaires

Intitulé du poste : Juriste-assistant - ressort de la Cour d'appel de PARIS
Tribunal judiciaire de PARIS

Affectation : Ministère de la Justice
Direction des services judiciaires
Tribunal judiciaire de Paris

Localisation : Tribunal judiciaire de Paris, parvis du tribunal de Paris, 75017 Paris

Poste profilé : juriste-assistant rattaché à la 13^{ème} chambre correctionnelle

Le juriste assistant apporte son concours aux magistrats auprès desquels il est affecté.

Il dispose d'un statut de contractuel de l'État, notamment prévu aux articles R.123-30 et suivants du code de l'organisation judiciaire. Le premier contrat sera conclu pour une durée de trois ans. Ce contrat sera susceptible d'être renouvelé pour une durée maximale supplémentaire de trois années, sur le fondement de dispositions du décret du 28 novembre 2017.

Les personnes recrutées en qualité de juristes assistants pourront, sous condition d'âge et d'expérience professionnelle, bénéficier d'une voie d'accès à la magistrature dans le cadre d'un recrutement sur dossier selon les termes de l'article 18-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature.

Les juristes assistants se voient proposer une rémunération brute annuelle comprise entre 28 000 et 30 000 euros (à titre indicatif), en fonction de l'expérience du candidat et des caractéristiques du poste proposé. Le salaire est négocié avec le SAR de la Cour d'Appel et non avec le tribunal.

I – Missions et organisation

Mission générale du juriste-assistant :

Il se voit confier des fonctions d'analyse de fond des dossiers, de rédaction de notes d'analyse, d'aide à la rédaction, d'élaboration de projets de jugements et d'étude des problèmes juridiques et judiciaires les plus complexes.

Il participe à la constitution concrète d'une véritable équipe autour du juge, en priorité dans les contentieux qui présentent des stocks importants et/ou dans des contentieux complexes.

II – Description du poste

II – 1 : Le contentieux spécifique à traiter :

Le juriste assistant sera rattaché à la 13^{ème} chambre correctionnelle du tribunal.

FICHE DE POSTE
Ministère de la justice
Direction des services judiciaires

Cette chambre est compétente pour les infractions économiques et financières les plus complexes, avec la chambre dite 11/32, et plus particulièrement la délinquance astucieuse (escroquerie, abus de confiance), la cybercriminalité et les abus de faiblesse. Par ailleurs, elle juge les renvois éventuels de comparution immédiate et comparution à délai différé en conformité, en principe, avec la nature du contentieux traité par la chambre.

Elle est composée de 6 magistrats. Deux greffiers et une fonctionnaire du greffe y sont affectés.

Elle siège, en collégiale, tous les après-midi à 13h30, du lundi au vendredi, ainsi que, à juge unique ou sur requête aux fins d'homologation de CPRC, le mercredi matin.

II – 2 : Location du poste et tâches à effectuer :

Le juriste-assistant relève hiérarchiquement du directeur délégué à l'administration régionale judiciaire.

Il peut se voir confier les missions suivantes, en lien avec les missions dévolues aux greffiers, pour l'assistance du magistrat :

- étude des dossiers en amont des échéances décisionnelles ;
- confection de notes de synthèse, de chronologie et d'analyse sur les dossiers : recherche de jurisprudence et de doctrine, résumé des faits, des moyens et des prétentions des parties, confection du rapport pour l'audience, repérage des points de droit en débat, proposition en amont de solutions, propositions des questions à poser au cours de l'audience... ;
- rédaction de projets de décision.

III – Compétences requises

Le juriste-assistant devra disposer au moment de son recrutement aux choix :

- soit être titulaires d'un **doctorat en droit**,
- soit **disposer d'un diplôme sanctionnant une formation juridique au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat avec une année d'expérience professionnelle (hors stages) dans le domaine juridique** et que leur compétence qualifie particulièrement pour exercer ces fonctions (*le temps passé comme assistant de justice pouvant être pris en compte comme un mi-temps*) : travail en cabinet d'avocat (contrat de juriste), chargé TD à l'université, juriste d'entreprise...

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
---------	--------------	-------------

FICHE DE POSTE
Ministère de la justice
Direction des services judiciaires

- maîtrise de l'organisation judiciaire et de la procédure pénale - excellent ou très bon niveau en droit - spécialisation recherchée : droit pénal, droit économique	- maîtrise d'Excel ; - qualité de rédaction et de synthèse - gestion des priorités et des contraintes, au besoin dans l'urgence - sens du travail en équipe	- sens de l'organisation - discrétion - adaptabilité, réactivité - capacité à travailler en équipe - capacité à rendre compte
---	--	---

Renseignements et candidatures :

M. Guillaume Daieff, premier vice-président
guillaume.daieff@justice.fr